

Les associations : au cœur de la vie du village

L'ÉQUIPE de rédaction des *Saisons* a décidé de faire un point dans ce numéro sur les associations de la commune.

Il est grand temps de rendre hommage à tous ceux qui s'impliquent dans ces activités associatives.

Les associations, depuis la célèbre loi de 1901 sont très nombreuses en France dans tous les secteurs, les statuts sont faciles à mettre en œuvre et les formalités très faciles à remplir. Il suffit de trois personnes qui décident de se réunir pour agir ensemble et d'une déclaration pour démarrer.

Les règles simples à respecter ont l'avantage d'assurer un fonctionnement démocratique et d'imposer un minimum de réunions pour faire vivre le groupe. Elles donnent un cadre simple aux bénévoles qui acceptent de donner leur temps et leur énergie dans un but désintéressé.

Chez nous, leur action est d'abord essentielle pour préserver la cohésion du village.

L'appartenance à une commune ne doit pas se limiter à une adresse ou à des questions administratives, c'est trop souvent ce que l'on voit en ville où les gens se côtoient sans se voir, il faut aussi se sentir partie prenante du groupe et pour cela participer à des activités communes.

Les associations sportives notamment ont fait connaître Bonnut de longue date dans la région et parfois au-delà et même si les jeunes sont moins attachés à leur club d'origine, ils continuent de porter le nom du village et de le crier pour s'encourager.

Nous avons aussi la chance d'avoir une super association « Le Tuc et l'Our-sau » dont les dirigeants sont toujours prêts à organiser des sorties lointaines



Une vue des cuisines neuves de la salle des sports qui vont permettre d'améliorer les animations du village.

ou, plus souvent, des activités de proximité. Le programme est établi assez tôt pour laisser à chacun le temps de s'organiser et il est suffisamment varié pour maintenir l'intérêt de tous.

Les adhérents sont nombreux et actifs, il suffit de se rendre aux repas de l'assemblée générale pour en être convaincu et pour apprécier l'ambiance de ces fêtes.

Les fêtes, c'est aussi la spécialité du comité qui travaille pour nous offrir des manifestations de choix chaque année avec le grand défi d'impliquer les plus jeunes pour les inciter à reprendre des initiatives.

Ces groupes et tous les autres dont on va parler dans ce numéro ont le grand mérite d'agrémenter la vie sociale à une époque où la tendance est plutôt à l'individualisme, c'est en grande partie grâce aux associations que notre

village conservera son identité et son attractivité. Le conseil municipal en est convaincu, ce qui a motivé la décision de financer la réalisation des cuisines de la salle des sports afin de mettre à la disposition des groupes un outil fonctionnel pour les aider à animer le village dans les meilleures conditions.

Souhaitons que chacun puisse trouver du plaisir et s'exprimer à travers les valeurs de solidarité, de partage et de convivialité qui sont à la base de l'idée d'association ; un grand merci à tous les dirigeants pour leur dévouement et à tous les adhérents qui les aident.

Les Saisons de Bonnut

Bulletin municipal épisodique
Mairie de Bonnut (Pyrénées-Atlantiques)
Directrice de la publication : Aline Lagièrre
Imprimerie Moullia Frères à Orthez
Dépôt légal à parution

Séance du 31 janvier 2003

Présents : Jean Lacazedieu, maire, André Marladot, Nadine Forsans, Alain Laborde, Daniel Gourdain, Jean-Paul Guérineau, Jean-Michel Fourcade, Denise Laborde, Aline Lagièrre, Colette Lamaison, Alain Lapeyre, Pierre Larrouture.

Absents excusés : Claude Demarsan, Raymond Populus.

Bail de la palombière

Suite au courrier de M. Charles Demarsan, nous précisant qu'il ne désire plus louer la palombière, le Conseil, à l'unanimité, accepte de refaire le bail au nom des deux autres locataires, c'est-à-dire MM. Jean Lapeyre et Pierre Lasserre, pour une durée de trois, six, neuf années, à compter du 1er février 2003 et fixe le montant de la redevance à 128,85 € par an, révisable chaque année le 1er juillet.

Rapport de l'assemblée du SIEATC

Alain Laborde fait le compte rendu. Le Conseil demande qu'à l'avenir le SIEATC préviennent immédiatement les personnes dès qu'une consommation trop élevée est remarquée (Syndicat intercommunal d'eau et d'assainissement des Trois Cantons).

Syndicat mixte (SIVU)

Le maire précise que, suite à la création d'un syndicat mixte, un délégué de notre commune doit être nommé. Il propose de nommer André Marladot.

Commission bâtiments

Les travaux des cuisines ont commencé. Maintenant se pose la question de trouver un nouvel endroit pour entreposer les tables, chaises et bancs. La commission bâtiment devra réfléchir à cette question.

Suite à de nombreuses demandes dans le village, il faudrait étudier le coût pour chauffer la salle.

Les chaudières des appartements de l'école sont anciennes et devraient peut-être être changées dans un avenir proche.

Commission voirie et chemins

Un état des lieux de la voirie de la commune est demandé pour la prochaine réunion, un rendez-vous est prévu le 5 février pour l'investissement 2003. Il faudrait demander de goudronner le parking derrière le hall des sports en faisant éventuellement un terrain en escalier pour plus de places de parking et éviter la gêne causée aux habitants du quartier lorsque les gens se garent n'importe où.

Commission associations, sports et fêtes

Celle-ci prévoit une randonnée pédestre, un dimanche après-midi de ce printemps ou à l'automne. La fête annuelle aura lieu sur trois jours pendant, le week-end du 14 Juillet. Un concours de pêche est prévu, organisé par la Gaule orthézienne.

Commission environnement

La commission prévoit de renouveler des plantations sur le mur le long de l'église Saint-Martin pour environ 150 €.

Trois arbres ont été arrachés en descendant de chez Dugachard, la commission propose de les remplacer par des chênes.

Il y a sept arbres à remplacer chez Gayou.

Il faut prévoir des plantations sur le dernier terrain non vendu du lotissement.

Commission communication

Aline Lagièrre demande le bilan de l'année 2002 à chaque commission pour le prochain numéro des Saisons.

Le maire rappelle que la carte communale doit être redistribuée en 2003.

Séance du 21 mars 2003

Présents : Jean Lacazedieu, maire, André Marladot, Nadine Forsans, Claude Demarsan, Daniel Gourdain, Jean-Paul Guérineau, Jean-Michel Fourcade, Denise Laborde, Aline Lagièrre, Colette Lamaison, Alain Lapeyre, Pierre Larrouture, Raymond Populus.

Absents excusés : Alain Laborde (procuration à André Marladot).

Vote des taxes communales

Le Conseil, considérant que le budget communal nécessite des rentrées fiscales de 111 468 €, fixe les taux d'imposition pour l'année 2003 comme suit :

Vote du budget primitif 2003

La lecture en détail du budget primitif 2003 proposé par le maire est approuvée à une voix contre et treize voix pour.

Le budget s'équilibre comme suit :

— Section de fonctionnement 260 130 €
— Section d'investissement 978 851 €

Suite à la lecture du budget et notamment du détail du compte 6574, le maire précise que l'association La Mutuelle chirurgicale de Bonnut va certainement disparaître. Une réunion est prévue le 6 avril pour en discuter.

Le Conseil insiste sur le fait que les associations fassent une demande de subvention

par courrier chaque année, qu'elles fournissent le bilan de l'année précédente ainsi que le programme de l'année à venir. Ainsi le Conseil pourra voter le montant de subvention en adéquation avec les activités et animations prévues dans l'année à venir.

Lutte contre les ragondins

La subvention de 75 € est reconduite pour 2003. Cependant, une note sera adressée à la Fédération pour les inciter à réfléchir à un système de piégeage en remplacement des carottes empoisonnées qui pourraient être toxiques et nocives pour l'environnement.

Syndicat départemental d'électrification

Jean-Michel Fourcade fait le point sur la dernière réunion du syndicat.

Modification des statuts du Syndicat départemental d'électrification des Pyrénées-Atlantiques : le maire informe l'assemblée que, par délibération du 25 janvier 2003, le Comité syndical du SDEPA a approuvé la modification des statuts du Syndicat d'électrification, ceux-ci étant devenus largement obsolètes en raison notamment de l'évolution des compétences de l'établissement. En effet, dans les statuts actuels qui datent de 1949, la définition de la mission du syndicat en tant qu'autorité concédante du service public de l'électricité reste très succincte. Par ailleurs, le SDEPA assure aujourd'hui la maîtrise d'ouvrage déléguée de travaux d'éclairage public pour le compte des communes et rien ne figure sur ce point dans les statuts. De la même manière, à un moment où le syndicat s'apprête également à assurer la maîtrise d'ouvrage de travaux de réseaux de télécommunication et souhaite prendre la compétence gaz, il apparaît nécessaire que les statuts soient modifiés dans ce sens.

De plus, les dispositions de la loi du 12/7/99, relatives au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, mais aussi celles de la loi du 10/2/2000, relative à la modernisation et au développement du service public de l'électricité, ont introduit des modifications au sein du Code général des collectivités territoriales nécessitant une actualisation des statuts de SDEPA.

Enfin, les conclusions du rapport public de la Cour des comptes pour 2001, dans la partie intitulée « Le service public de distribution de l'électricité et l'intercommunalité », confirment également la pertinence d'œuvrer pour que les dispositions statutaires demeurent toujours adaptées aux compétences exercées.

Il est rappelé que cette modification ne deviendra effective qu'à compter du moment où la majorité qualifiée des communes adhérentes au SDEPA se sera prononcée favorablement et après arrêté du préfet.

Le Conseil prend aussi connaissance du courrier envoyé par des membres importants du syndicat mettant en garde l'assemblée au sujet de la perception de la taxe sur l'électricité actuellement collectée par la commune et qui pourrait être désormais perçue directement par le syndicat.

| Taxes | Taux votés en 2002 | Taux votés en 2003 | Bases 2003 | Produits 2003 |
|------------------|-----------------------|-----------------------|---------------|------------------|
| Taxe habitation | 10,24 % | 10,24 % | 477 800 € | 48 927 € |
| Foncier bâti | 9,99 % | 9,99 % | 357 900 € | 35 754 € |
| Foncier non bâti | 41,79 % | 41,79 % | 64 100 € | 26 787 € |
| | | | Total | 111 468 € |

La perte éventuelle de cette recette limiterait de manière substantielle les ressources communales.

Le Conseil, considérant ces éléments et après en avoir délibéré, décide de ne pas approuver la modification des statuts du Syndicat d'électrification des Pyrénées-Atlantiques, conformément aux dispositions du texte figurant en annexe.

Transport scolaire

Le maire expose que le Conseil général propose à la commune de prendre la compétence transport à partir de la rentrée scolaire de septembre 2003. Ce système paraît plus souple, la commune pourra définir directement avec le transporteur le circuit et les arrêts de ramassage. Denise Laborde, Daniel Gourdain et Pierre Larrouture sont chargés de faire avancer le projet.

Questions diverses

- Remplacement de Yolande Serre-Cambot à la rentrée de septembre : peut-être pourrions-nous bénéficier d'un auxiliaire d'éducation.

- Pierre Larrouture attire l'attention sur l'état de la départementale. Raymond Populus précise que les travaux sont inscrits au budget supplémentaire 2003 de la Direction départementale de l'équipement.

- Pour des raisons de sécurité dans le bourg, le Conseil demande au maire de prendre un arrêté pour interdire la traversée du village aux véhicules de plus de 7,5 t, une copie sera adressée au conseiller général.

- Le dernier terrain du lotissement n'est plus à vendre, le Conseil décide d'en faire un parking et un espace vert.

- Déchetterie : Daniel Gourdain demande si les nouvelles cartes pour l'accès à la déchetterie sont arrivées. Non.

- Renforcement du réseau d'eau potable pour les adhérents au service des eaux de Saint-Boès : le maire se propose de faire un courrier au maire de Saint-Boès pour l'assurer du maintien de la distribution d'eau potable par son service des eaux sur la commune.

- Crédits déconcentrés : suite à l'entretien avec M. Carrou de la DDE, il faut une rigole et non un busage pour l'élargissement du chemin de chez Putz.

- Il faudrait améliorer la sécurité au tournant d'Arsgue.

- Alain Lapeyre a demandé à Francis Chrestia de fabriquer un chariot pour transporter les tables de la salle des fêtes.

- Le maire fait part d'un courrier de Mme Claudine Larraz qui voudrait proposer des cours de yoga sur la commune, le Conseil décide de lui répondre favorablement et de mettre une salle à sa disposition.

- Travaux pour les trottoirs du bourg : point mort.

- Extension cimetière Sainte-Marie : il faudrait clôturer assez rapidement pour délimiter le nouvel emplacement.

Séance du 2 mai 2003

Présents : M^{mes} et MM. Jean Lacazedieu, maire, André Marladot, Nadine Forsans, Alain Laborde, Claude Demarsan, Daniel Gourdain, Jean-Paul Guérineau, Jean-Michel Fourcade, Denise Laborde, Aline Lagièrre, Colette Lamaison, Alain Lapeyre, Pierre Larrouture, Raymond Populus.

Ramassage scolaire

Denise Laborde et Daniel Gourdain font le point sur le circuit actuel de ramassage. Ils précisent que le circuit fait 21,4 km et qu'il peut être parcouru dans un délai de 30 min. À l'heure actuelle, 16 enfants prennent le car régulièrement, répartis sur 12 arrêts. Il faut désormais faire des courriers pour demander des devis aux différents transporteurs.

Il faudra se renseigner sur le montant de l'assurance pour transport scolaire.

Il faudra peut-être prévoir des nouveaux abribus au bout de la rue de Manes devant chez Maître et chez Lamaïgna, des devis seront présentés au prochain conseil.

Un accord pourrait être trouvé avec les voisins de certains points d'arrêt, pour permettre aux enfants d'utiliser des abris privés.

Voirie 2003

Compte rendu de la réunion du 22 avril entre MM. Jégouzo, Pommès, Populus et Marladot. APPIA est l'entreprise retenue par la CCO pour les travaux d'entretien. MM. Populus et Marladot font le point sur les travaux prévus cette année :

- chemin de Lahoun : enrobé ;
- route de Saint-Boès : fossé et renforcement à Coustet ;
- chemin de Mountargou : curage du ruisseau et enrochement, si le ruisseau est classé c'est la Direction départementale de l'Agriculture qui fera les travaux ;
- chemin de Gayou : busage entre Pesqué et Lauga ;
- chemin du Haou ;
- chemin de Lamaïgna : busage.

Les communes devront présenter le programme 2004 avant la fin de l'année. La commission doit se réunir pour en discuter courant octobre et faire le point lors de la réunion de novembre.

Faire un courrier à Orthez pour demander de mettre la rue de Manes (tracé orthézien), en mauvais état, à leur programme voirie.

Location de la salle

Inauguration des cuisines de la salle polyvalente le 25 mai, jour de la fête des mères. La commission animation doit organiser la manifestation et se réunit le 6 à la chapelle.

MM. Alain Lapeyre et Jean-Michel Fourcade ont demandé des devis pour l'achat de chaises en remplacement des bancs.

Une commission Gestion équipements communaux est constituée. Elle est composée de Nadine Forsans, Alain Lapeyre, Jean-Michel

Fourcade, Jean-Paul Guérineau, Jean Lacazedieu, André Marladot et Raymond Populus. Une réunion est prévue le mardi 13 mai, ayant pour objectif de définir les modalités et les tarifs de location ainsi que le règlement intérieur. Sur ce dernier point, la commission pourra s'inspirer des règlements intérieurs présentés par Alain Lapeyre de deux communes possédant des cuisines équipées.

Projet fougeraie

L'idée de créer un sentier entre le bourg et Sainte-Marie, traversant des zones riches en fougères, est reprise, ce chemin rejoindrait les terrains communaux où étaient installées les pompes qui alimentaient le village. Alain Laborde est chargé de rencontrer les propriétaires voisins de l'itinéraire pour présenter le projet et étudier les possibilités.

ONF 2003

Le maire signale au Conseil que l'ONF présente un devis pour les travaux d'entretien à réaliser en forêt communale sur l'année. Ce devis s'élève à 215,28 € TTC. Le Conseil à l'unanimité accepte cette proposition.

Électrification

Travaux sur le réseau : une demande d'extension de réseau à partir du pylône Gayou, le long du chemin de Gayou en direction d'Amou, a été déposée en mairie. Ces travaux peuvent être considérés comme un renforcement, car ils seraient destinés à alimenter un équipement agricole ; la participation de la commune serait de 22 %, le restant étant pris en charge par le Syndicat.

Le Conseil demande un projet plus précis afin de donner suite à cette demande.

Questions diverses

- Le Maire fait le point sur les travaux de la maison Tilh (appartenant au CCAS) et précise que la maison est relouée depuis le 1er mai. Le loyer est de 380 €.

- Le maire annonce que le dépôt de journaux est fermé depuis fin avril, c'est dommage, il serait bien de trouver une solution pour avoir de nouveau un dépôt.

- Gymnastique : M^{me} Gourdain n'assure plus les cours, Aline Lagièrre est chargée de rencontrer des professeurs de gymnastique d'Amou pour relancer cette activité, toujours dans le cadre du club Bonnut Sport.

- D'autre part, un professeur de yoga propose des cours le mardi soir de 17:15 à 18 h, quelques personnes ont déjà fait des séances.

- Cimetière Sainte-Marie : un projet avec arbres et arbustes a été établi par M. Laborde afin d'aménager le tour du nouveau cimetière.

- Voirie : le chemin de Mountargou a été rechargé et un élargissement a été fait afin que les véhicules puissent manœuvrer. Cet équipement était demandé entre autres par le personnel de ramassage du tri.

- Projets nouvelle mairie et aménagements du bourg : les demandes de DGE pour ces programmes n'ont pas été retenues pour 2003, elles seront représentées l'année prochaine.

Bastien Lagouarde, 13 ans, a participé à cette grande aventure, sa « première », a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse. La *Junior des Sables* est un raid aventure réservé aux jeunes de quatorze à dix-huit ans qui consiste à effectuer un parcours de trois cents kilomètres en VTT en six étapes à travers le Parc régional des Landes de Gascogne et la Gironde ; mais également à réaliser des épreuves aussi multiples que diverses telles que : la course d'orientation, le canoë, des épreuves sur l'environnement et lecture du paysage, l'escalade, la tyrolienne, la descente en rappel.

« J'ai pu participer à cette formidable épreuve lorsqu'au mois de janvier, deux camarades de collège me demandèrent si je voulais m'engager avec eux dans cette galère par le biais du Centre socioculturel d'Orthez.

En effet, l'association Suricate de Pessac, organisatrice du raid, avait contacté le centre d'Orthez pour recruter des participants.

En accord avec mes parents, je posais donc ma candidature avec cinq autres jeunes (David et Jonathan, mes coéquipiers, et Aurélie, André et Joachim). Le raid s'effectuant par équipe de trois, Orthez engagea deux équipes dont une mixte, encadrées par Marlène, animatrice du Centre socioculturel.

Dès lors, elle nous concocta un programme d'entraînement en prévision des deux journées de préparation et qualification qui se déroulèrent à Saugnac-et-Muret durant les vacances de février. Notre participation n'étant acquise qu'à l'issue de ces deux journées où nous fûmes testés et mis dans les conditions du raid. De plus, nous avons passé la nuit à la belle étoile sous la tente par -8°C .

J'appréhendais de ne pas être pris, non pas à cause des épreuves, mais parce que je n'avais pas l'âge requis pour m'engager car je venais de fêter mes treize ans et qu'il était demandé d'avoir quatorze ans minimum.

Ayant bien réussi toutes les épreuves, je fus donc retenu et serais le plus jeune des cent cinquante participants de cette « cuvée 2003 » qui devait se dérouler du 13 au 19 avril pour la quatorzième édition.

À partir de ce moment, la phase de préparation s'intensifia car, en plus de l'entraînement physique, il y avait les démarches d'inscription à accomplir. Il a fallu passer le diplôme du cinquante mètres de natation (obligatoire). Également, parce que la participation suppose un budget d'inscription de trois cents euros par concurrent, il a fallu rédiger une lettre de motivation et aller démarcher les commerçants et institutions pour nous aider à réaliser notre rêve.

La préparation physique étant courte (deux mois et demi), il fallait, pour pouvoir

Un Bonnutien dans la *Junior des Sables*

tenir la distance et arriver au terme du raid, être sérieux et savoir faire des concessions pour combiner nos différentes activités sportives. Marlène, notre animatrice, fit preuve de beaucoup de patience et de rigueur.

Le jour J arriva enfin et les six étapes se déroulèrent de la façon suivante :

Dimanche 13 avril. — départ de Mimizan avec vingt-deux kilomètres de VTT plus trente minutes de canoë sur le lac et bivouac au camping de Mimizan.

Lundi 14 avril. — de Mimizan à Commensacq, avec soixante kilomètres de VTT.

Mardi 15 avril. — de Commensacq à Pissos, avec quarante-trois kilomètres de VTT plus une épreuve culturelle à l'écomusée de Marquèze et deux kilomètres de canoë sur la Leyre pour arriver à Pissos.

Mercredi 16 avril. — Pissos, Saugnac-et-Muret, Belin-Beliet, Le Teich, grosse étape, malgré la fatigue qui commence à se faire sentir, car soixante-quinze kilomètres et demi de VTT sont à parcourir, plus une épreuve sur l'environnement du Parc régional des Landes de Gascogne et quarante-cinq minutes d'escalade, descente en rappel et tyrolienne. Il ne faut pas mollir car nous sommes levés depuis l'aube — à 5 h 30 — et la journée est loin d'être terminée ; nous avons à nettoyer les VTT et à en faire l'entretien (et cela tous les jours si nous voulons avoir le moins de problèmes techniques pour l'étape du lendemain). De plus, il faut, tous les soirs, monter la tente et, bien-sûr, la défaire tous les matins, puisque nous changeons tous les jours de camping en fonction des étapes. Il faut également qu'on effectue, tous, le nettoyage du campement et des sanitaires avant de repartir. (Le petit déjeuner et le repas du soir sont pris en commun. Nous emportons le repas de midi dans nos sacs à dos et nous le prenons à notre guise en fonction de notre avancée dans l'étape.) Ensuite une bonne douche réparatrice, le repas du soir, le briefing pour l'étape du lendemain et nous ne tardons pas à nous coucher pour pouvoir récupérer malgré l'inconfort du tapis de sol. Et encore, nous avons la chance de ne pas avoir de pluie !

Jeudi 17 avril. — Le Teich, Arcachon, Cap-Ferret, Andernos-les-Bains et traversée du bassin d'Arcachon en pinasse, avec quarante et un kilomètres et demi de VTT, et nous



découvrons l'enfer du sable avec sept kilomètres de plage.

Vendredi 18 avril. — Andernos-les-Bains, Lacanau-Océan, avec quarante-deux kilomètres et demi de VTT dont dix de plage et de dunes. À nouveau la galère du sable, mais c'est la dernière étape et cela nous donne du baume au cœur. Et de savoir que nous avons réussi à terminer cette formidable aventure, épuisés certes, mais très fiers d'avoir été jusqu'au bout.

Cette exceptionnelle expérience m'a permis de me surpasser physiquement, mais également de démontrer que, malgré mon jeune âge, le fait d'avoir un moral d'acier et avec une bonne condition physique, on peut arriver à dépasser ses limites.

J'ai eu la chance de toujours bien m'entendre avec mes coéquipiers et d'avoir deux équipes orthésiennes très soudées et solidaires. Également Marlène, l'animatrice, était toujours là pour pallier à nos défaillances et nos coups de blues. D'ailleurs, je pense qu'on ne peut pas réussir ce type d'aventure sans volonté et l'esprit d'équipe reste fondamental pour mener à son terme ce projet qui nous tenait tous à cœur.

La vie en groupe a été d'autant plus enrichissante que les cinquante équipes étaient formées de jeunes venant de toute la France, même du Québec et, surtout, de milieux et de cultures extrêmement diverses.

Nos efforts furent récompensés au-delà de nos espérances avec une place de vingt-troisième au classement général et l'équipe mixte première du classement des mixtes (que demander de mieux pour une première participation !), notre objectif était d'arriver tous au bout.

Je suis rentré la tête pleine de souvenirs et d'anecdotes inoubliables.

Peut-être à l'année prochaine avec, pourquoi pas, une équipe exclusivement bonnutienne.

Avis aux amateurs.

Bastien Lagouarde
maison l'Esbentade

Lo Tuc e L'Orsòu

Bilan du début de 2003

Le club se porte très bien, avec cent cinquante-huit adhérents à ce jour.

Le 1er février. — Ce jour, avait lieu l'assemblée générale, suivie du repas annuel auxquels ont participé dans la convivialité cent neuf adhérents.

Le 3 avril. — La première sortie de l'année nous a conduit au musée du jambon de Bayonne à Arzacq, qui mérite d'être vu. Cette après-midi s'est terminée par un goûter dînatoire chez *Laborde* à Mont.

Du 8 au 13 juin. — Voyage en Alsace (voir ci-contre).

Le 14 juin. — À Castétis, après-midi rencontre inter-clubs du secteur Gaston-Fébus, où un petit nombre a profité de ce moment de détente.

Tous les mois : le deuxième jeudi après-midi, marche ouverte à tous, et le dernier jeudi après-midi, détente réservée aux adhérents du club avec marche, cartes, quilles, pétanque et petite collation.

À ce jour sont prévus

Le 26 juin. — Sortie d'un jour dans le Gers, avec la visite guidée de la villa gallo-romaine de Séviac, le musée de Montréal et la découverte de Larresingle « Petite Carcassonne du Gers » ; l'après-midi, croisière commentée d'une heure trente sur la Baïse, avec passage d'écluse.

Le 24 juillet. — Goûter à la salle Marcelle-Larrégneste.

Mois d'août. — Vacances pour tous.

Le 14 septembre. — Bal à papa.

Le 26 septembre et l'après-midi du 16 octobre. — Nous ne connaissons pas encore les destinations.

Le 27 novembre. — Salle Joseph-Demarсан, dernier goûter de l'année où nous fêtons les soixante ans de mariage de Roger et Marguerite Luquet-Poundicq.



Les Bonnutiens en Alsace

DÉPART à cinq heures, 1 200 kilomètres sans encombres et, à 21 h, accueil chaleureux à l'arrivée par le patron de l'hôtel Hexagone, à Colmar.

Après une bonne nuit, départ pour la visite guidée de Colmar, ses maisons et quartiers typiques dans la vieille ville. Entre autres, la « Petite Venise », très fleurie, et le quartier des Tanneurs.

Repas de midi dans une ferme auberge, avec de la choucroute, bien-sûr. Ambiance super avec nos deux compères, Émile Saint-Cricq et François Hourcade. Des touristes belges, arrivés en car, se sont mêlés à nous, ils ont fort apprécié et nous ont remercié pour l'excellent moment passé.

Puis, sur les Vosges, visite du mémorial du Linge, le musée et impressionnant cheminement à travers les tranchées, les barbelés et les vestiges de la guerre de Quatorze. Ensuite, passage au col de la Schlucht, puis montée vers le Grand Ballon de Guebwiller, point culminant des Vosges à 1424 m. Un petit groupe de courageux en a atteint le sommet, où une vue magnifique les attendait. Apéro payé par le plus jeune de la bande !

Troisième jour, Strasbourg et sa cathédrale imposante, une merveille de dentelle rose. Visite à l'intérieur, chœur, vitraux (du XIII^e siècle) et chaire du gothique flamboyant et,

surtout, son horloge astronomique, nous avons pu en apprécier le mécanisme ; balade dans les vieux quartiers et, tout particulièrement, la « Petite France ». Nous avons profité du passage d'un bateau promenade sur l'Ill et l'ouverture d'une écluse. Le tout, très coloré et fleuri. L'après-midi, nous filons vers le mont Sainte-Odile (patronne de l'Alsace, sa statue est tournée vers cette immense plaine sur laquelle nous avons une vue remarquable). Lieu très fréquenté.

Quatrième jour, départ pour la route des vins, avec visite de trois merveilleux petits villages : Kaysersberg, Riquewich, Ribeauvillé, toujours aussi fleuris, et, bien-sûr, les nids avec les cigognes. Dégustation de vins blancs renommés dans une cave et achats : impossible de revenir d'Alsace sans une bouteille ! Très beaux vignobles à perte de vue. L'après-midi, visite au château fort du Haut-Kœnigsbourg, demeure imposante, colorée dans la pierre de la région. Nous en avons gravi les 300 marches.

À regret, nous quittons l'Alsace, filons vers la Bourgogne. Nous traversons toujours des vignobles. Repas à Beaune, puis visite des hospices de l'Hôtel-Dieu ; imposante bâtisse, cour intérieure, toits en tuiles colorées avec des motifs différents et vernissés, galerie à pans de bois. Visite d'immenses pièces (salle des « Povres » Saint-Nicolas, cuisine, pharmacie, chapelle), tapisseries et peintures rares.

Pour finir notre périple, nous sommes passés au retour à Oradour-sur-Glane, village martyr de la Seconde Guerre mondiale (10 juin 1944). En se promenant dans les ruines, on ressent beaucoup les conséquences de la haine et cela vous remue... Mais, bien-sûr, la vie a repris dans le village neuf proche.

Tout à une fin, retour au bercail... en chansons... et sous une chaleur accablante.

À l'année prochaine !

Arrêt à Oradour-sur-Glane (Haute-Vienne)



Le basket

Saison 2002-2003

L'escargolade du 10 mai a clôturé, comme chaque année, la saison sportive, et après huit mois de compétition, joueurs et encadrement vont pouvoir souffler un peu et se remotiver pour la saison prochaine où de nouveaux défis vont devoir être relevés.

Le plus important va être celui que devra relever l'équipe I car, cette fois, ça y est, elle descend en excellence départementale. L'année dernière, une bonne étoile avait évité la descente, mais cette année, il faudrait que toute la galaxie entre en piste pour éviter la relégation.

Pourtant, ce groupe avait le potentiel pour se maintenir à ce niveau. Terminant neuvième sur douze, des matches perdus de un point, des prolongations, le maintien était à portée de main, et les belles victoires des derniers matches n'ont pas pu inverser la donne.

Merci quand même à Christian, le dynamique entraîneur, et à toute l'équipe pour nous avoir fait vibrer toute la saison.

■ Équipe II, honneur départemental

Composée de jeunes, l'équipe termine sixième sur douze. Quand on a vingt ans, il n'est pas toujours facile de se motiver et se mobiliser pour la compétition. La fête et les minettes ont souvent un attrait supérieur ! Mais ils ont su quand même concilier leur multiples passions.

■ Équipe II : promotion excellence

Ce groupe termine à la troisième place et clôture ainsi une belle saison, malgré des entraînements assez limités. Là également, amusement et compétition ont fait bon ménage.

■ Cadets

N'étant que trois joueurs dans cette catégorie, nos jeunes sont allés jouer à Sallespisse. Une situation pas toujours évidente à gérer, mais qu'il faudra certainement renouveler à l'avenir.

■ Benjamines

Elles sont entraînées par Jean-Michel Fourcade et Alexandra Boutet.

La saison a été assez perturbante pour ces demoiselles, en raison d'un effectif limité et de multiples blessées.

Les entraîneurs ont dû jongler avec l'équipe poussine pour consolider le groupe : ce n'est pas facile à gérer.

■ Poussines

Entraînées par Christian Poeydarrieu, elles ont fait une bonne saison qui leur permet d'atteindre la demi-finale, qu'elles perdent contre Mourenx.

■ Mini-poussins

Pauvre Laurent Lapeyre, le club va lui payer un casque anti-bruit... Pas facile de contrôler une équipe de jeunes bambins qui courent et piaillent dans tous les sens. Les quatre tournois, organisés par le comité, ont permis à ces jeunes de se familiariser avec la compétition et de se mesurer aux copains d'ailleurs.

Pour conclure ce simple compte rendu de basket, le club remercie tout l'encadrement et, en particulier, les marqueurs chronomètres officiels, Marie-Claire Marladot et Sandrine Lapeyre, et les arbitres, Frédéric Luquet, Pascal Cazenave et Mickaël Chevalay qui, tous les week-end, sont appelés sur tous les terrains du département.

La gymnastique

Yvette retraitée : qui l'eut cru ! Conséquence : les gymnastes se retrouvent un peu orphelins en attendant de trouver une ou un remplaçant.

Pendant vingt-sept ans, elle a mené la vie dure aux articulations rouillées, aux colonnes vertébrales rigides, aux poumons rétrécis, etc. Malgré les efforts et les souffrances infligés à ses « protégés », elle a su garder une clientèle fidèle, ce qui tend à prouver que sa médecine était efficace !

Merci, Yvette, bonne et longue retraite, ainsi qu'à Daniel, également en grandes vacances.

La pelote

Le tournoi se déroule en ce moment et les équipes sont engagées.

Les phases finales se dérouleront pour les fêtes de Bonnut.

La pétanque

La Pétanque Bonnutienne Année 2002

Les entraînements ont repris comme chaque année au printemps, lorsque le temps le permet bien-sûr, et sont poursuivis jusqu'à la fin de l'automne.

Un groupe d'habitues se retrouve tous les vendredis soir, à partir de 20:30 h, mais, bien sûr, toutes les personnes intéressées sont les bienvenues (la cotisation d'adhérent est fixée à 10 €).

En 2002, trois concours ont été organisés

— le premier le 15 juin, ouvert à tous les Bonnutiens et, en particulier, au enfants qui ont participé en grand nombre ; de nombreux cadeaux ont été distribués ;

— le deuxième le 13 juillet, dans le cadre des fêtes annuelles, qui a été très réussi ;

— le troisième le 31 août, ouvert à tous (licenciés et non-licenciés), qui a réuni moins de joueurs que l'année précédente, car la date n'était pas très favorable en raison de nombreuses manifestations aux alentours. Pas facile de trouver une date !

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter les membres du Bureau :

- Jean-Claude Ricau, président ;
- Bernard Lamazère, vice-président ;
- Didier Lamazère, secrétaire ;
- Jean-Philippe Baylon, vice-secrétaire ;
- Maryse Ricau, trésorière ;
- Céleste Rubat-du-Mérac, vice-trésorière.

Le volley

Bonnut Club Volley Bilan

Comme chaque année, notre nouveau club, le BCV (Bonnut Club Volley) a participé au tournoi « La Gayole », qui regroupe les neuf villages de Balansun, Bonnut, Castétis, Hagétaubin, Lanneplaa, Loubieng, Mesplède, Saint-Boès et Sarpourenx, du 9 novembre 2002 au 12 avril 2003.

Le BCV et ses trente-deux joueurs et joueuses adultes locaux a engagé six équipes (trois en mixtes, deux en hommes et une en dames), qui ont disputé un total de cinquante-deux matches au long de cette saison.

Cette saison a été très prometteuse, puisque l'équipe hommes de Bonnut I s'est classée première ex-æquo de sa poule de 8 et a terminé à la troisième place du tournoi.

L'équipe filles a été récompensée pour être la plus jeune du tournoi, et a aussi reçu le ballon du challenge fair-play, tout en remportant brillamment de très beaux sets à l'arraché.

Les équipes mixtes, égales à elles-mêmes, se sont relativement bien classées en milieu de leur tableau.

Le 27 avril, avec la vingtaine de jeunes entraînés cette année, 4 équipes bonnutiennes ont participé au tournoi 4 x 4 d'Argagnon (moins de quinze ans).

Le 8 mai, 3 équipes mixtes ont participé au tournoi d'Hagétaubin.

Bref historique

Sous l'impulsion du conseil municipal de l'époque, le volley existe à Bonnut depuis vingt ans (première saison en 1983-1984 avec la Direction départementale de la jeunesse et des sports). Le volley sous forme de loisir rassemble les jeunes et les moins jeunes Bonnutiens et Bonnutiennes autour d'un sport qui peut se pratiquer très rigoureusement ou bien sous forme de détente, il permet aussi de pouvoir jouer en mixte ou en famille, ce qui créé, comme toute autre activité de loisir, de véritables liens entre tous ces différents acteurs communaux.

Chaque saison de volley se termine avec le traditionnel tournoi annuel de Bonnut, le dimanche de Pentecôte. Il regroupe chaque année entre quinze et vingt équipes des environs (exceptionnellement vingt-deux équipes étaient présentes en 2001).

Cette journée, qui se passe dans une très bonne ambiance, permet à un bon nombre de personnes, qui découvrent ou redécouvrent ce sport, de s'intégrer au sein du village et ainsi de se faire une place parmi les équipes de la prochaine saison.

Merci à tous ceux qui ont participé pendant ces vingt années.

La chasse

Société de Chasse

La société de chasse de Bonnut comptait, cette saison 2002-2003, 123 adhérents répartis de la façon suivante :

— 55 permis pour chasseurs habitant Bonnut ;

— 28 permis pour chasseurs anciens Bonnutiens ou parents d'habitants de la commune ;

— 15 permis pour chasseurs orthéziens prenant leur permis à Bonnut ;

— 15 permis pour chasseurs dits « étrangers » prenant le permis de chasser dans une autre société, mais autorisés à chasser à Bonnut.

Le permis de chasser peut être attribué à partir de seize ans et est renouvelé chaque année. Le coût du permis était, cette saison, de 120,50 €, dont 62,50 € pour l'État et 58 € pour la Fédération de chasse.

La société vit avec, pour revenus : le renouvellement des cartes de sociétaires, dont les prix varient (11 €, 16 €, 31 € et 46 €) selon la catégorie de sociétaire ; avec la vente des chevreuils (rôtis et sauce).

Gestion de la chasse

Les dates d'ouverture et de fermeture générale sont fixées par le préfet.

La société gère les jours de chasse : cette année, trois jours de chasse étaient

autorisés pour le gibier sédentaire et un jour de non-chasse, le mercredi, avait été décrété par le ministre de l'environnement. Pour 2003-2004, ce jour de non-chasse disparaît.

Chaque chasseur peut chasser le gibier sédentaire (faisan, caille, lapin, mais le lièvre est interdit) ou le gibier de passage, suivant les réglementations départementales ou nationales (palombe, bécasse, grive, canard...). Il peut aussi participer aux battues organisées par la société ; pour la saison 2002-2003 :

— 10 battues organisées avec plan de chasse pour la prise de 40 chevreuils,

— 14 battues organisées pour la chasse au renard avec l'équipage de M. G. Laborde, lieutenant de louveterie d'Amou,

— 1 battue au renard organisée par le lieutenant de louveterie du canton d'Orthez,

— plusieurs battues au sanglier organisées par un ensemble de sociétés voisines, spécialisées dans cette chasse très particulière.

La société gère ses territoires de chasse et le repeuplement ou la protection du gibier.

Cette année ont été lâchés :

— 50 faisans le 2 septembre 2002,

— 40 faisans le 8 novembre 2002,

— 30 lapins le 22 novembre 2002,

— 45 faisans reproducteurs le 12 mars 2003,

— 50 lapins le 3 mai 2003.

La saison de chasse 2002-2003 se terminera le dimanche 25 août, date à laquelle la société organise, au hall des sports, son repas de fin d'année (chevreuil, sanglier). Ce repas est naturellement ouvert à tous les chasseurs et à leur famille, mais aussi à tous les habitants de la commune et, bien naturellement, tous les agriculteurs et propriétaires qui sont étroitement liés au bon esprit qui règne dans la Société et que nous remercions très chaleureusement.

Dans une autre édition, nous tâcherons de parler de l'avenir de la chasse : l'âge des chasseurs, l'intéressement des jeunes, la gestion des territoires, la gestion des gibiers...

BONNUT

Vendredi 11

À partir de **FINALE DU TOURNOI**
18:00 DE PALA hall des sports

en
fête

JUILLET 2003

BONNUT



À partir de **23:00** Grange de Martian (ou salle polyvalente).

NUIT BODEGA avec ULTRA-S'ON

organisée par le Comité des fêtes



Samedi 12

De **8:30** **CONCOURS DE PÊCHE POUR TOUS**
à **10:30** organisé par la Gaule orthézienne
au lac privé de Pédeboscq

LÂCHER DE TRUITES
Inscr. à partir de 7:15 (8€)



9:30 6^e RANDONNÉE PÉDESTRE
Départ et arrivée devant la mairie

12:00 CASSE-CROÛTE
place de la mairie

14:00 CONCOURS DE PÉTANQUE
Ouvert aux non-licenciés et locaux (licenciés ou non)
14:00 Inscriptions. 14:30 Jet du but.

16:00 JEUX POUR LES ENFANTS

22:00 GRANDE NUIT DISCO
animée par la sono **DIAMANT**

Dimanche 13

8:00 Éliminatoires du concours de balais

11:00 MESSE SOLENNELLE

12:00 REPAS DANSANT salle polyvalente,
avec l'orchestre des **Papy's Boys**

Menu : jambon de Bayonne/beurre, coquille de saumon, rôti de veau, gratin dauphinois, haricots verts, fromage, salade, café liégeois, café, vin compris. Tarif : 13 €.

À partir de **16:00 GRAND BAL À PAPA**
animé par les **Papy's Boys**

22:00 avec BAL LA BOMBA

8:00 Finale du concours de balais
10:30 CONCOURS DE PÊCHE OUVERT À TOUS LES ENFANTS
jusqu'à 12 ans Sur les berges du « Lavignotte »
12:30 GRILLADES place de la mairie
animée par la **BANDA D'AMOU ALAMBIC BAND**



Lundi 14

15:30 BAPTÊME DE L'AIR en HÉLICOPTÈRE
Route d'Amou/Lascarelisses. 27 € adulte, 23 € enfant.

